

Les deux pays favoriseront un échange plus équilibré de produits et l'établissement de contacts directs entre les producteurs, encourageront la coopération par tous les moyens possibles, notamment par la formation de spécialistes dans le domaine du marketing, et donneront un nouvel élan aux activités des commissions mixtes sur la coopération en agriculture ainsi que sur la coopération économique, industrielle, scientifique et technologique.

Le Canada et l'URSS s'entendent sur la nécessité d'une intégration plus étroite de l'économie de l'URSS dans le système économique international.

Les deux pays élargiront le champ d'application de leur interaction particulière dans l'Arctique, laquelle sera prioritaire. La protection de l'environnement, en particulier dans l'Arctique en raison de son écosystème fragile, est d'une priorité urgente pour le Canada et l'Union soviétique. Les deux pays oeuvreront, au sein des organismes établis et au plan bilatéral, à la réparation des dommages dus à la dégradation de l'environnement. Les deux parties examineront la nécessité d'adopter de nouveaux instruments et de créer de nouveaux organismes pour s'occuper de cette question.

Le Canada et l'URSS conviennent de favoriser le développement entre les deux pays de toutes les formes de coopération visées par la troisième corbeille de l'Acte final d'Helsinki. Ils s'engagent également à appliquer intégralement les dispositions du Document de clôture de Vienne ainsi que d'autres documents de la CSCE en ce qui touche les droits de la personne et les libertés fondamentales, les contacts entre les personnes et la dimension humaine de la CSCE. Ils se consulteront au besoin sur les questions de coopération humanitaire.

Des efforts concertés seront déployés pour accroître l'efficacité des échanges et de la coopération dans les domaines de la science, de l'éducation et de la culture. Les relations sportives continueront à jouer leur rôle particulier.

Les deux pays collaboreront à l'exploration et à l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques.